Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES DE RENNES
DEPARTEMENT DES AFFAIRES IMMOBILIERES

18BIS, RUE DE CHATILLON
CS 23131
35031 RENNES CEDEX

CENTRE PENITENTIAIRE DE NANTES
68, BOULEVARD ALBERT-EINSTEIN
44000 NANTES



SECTORISATION PORTE 4

19 octobre 2026

CCTP
Cahier des Charges Technique Particulières
Lot 02 DEMOLITIONS GROS ŒUVRE

Maitrise d'œuvre Mandataire
Philippe RIDARD
Economiste de la Construction
7, Square de Terre Neuve
Tél. 02 99 36 42 92
06 82 26 07 89
ridard.philippe@orange.fr

BET FLUIDES
DATA POWER CONSTRUCTION
Siège : Le Coudray – 35430 St JOUAN DES GUERETS

TABLE DES MATIERES

1 GENENERALITES 2

1.1 DOCUMENTS DE REFERENCES 2

1.2 PRESENTATION DES OFFRES 2

1.3 SURVEILLANCE ET SECURITE 3

1.4 AMENAGEMENT DE CHANTIER 3

1.5 BASE VIE 3

2 REGLES DE CONSTRUCTION 4

2.1 BETON ARME 4

2.2 PERCEMENT DE PORTES 4

2.3 PERCEMENTS CALFEUTREMENTS : 4

1 GENENERALITES

1.1 DOCUMENTS DE REFERENCES

Les documents de référence indiqués au LOT 00 GENERALITES TCE sont entièrement applicables voir particulièrement l'article Programme des travaux pour la localisation des prescriptions, et la présence d'amiante

1.2 PRESENTATION DES OFFRES

L'offre de l'entreprise comportera obligatoirement un bordereau quantitatif estimatif détaillé sur le quel figurera les prix unitaires de chaque élément d'ouvrage.
Il ne pourra jamais arguer que des erreurs ou omissions puissent le dispenser d'exécuter tous les travaux de sa profession ou faisant l'objet d'une demande de supplément de prix.
En particulier les points suivants lui seront connus :
Le bâtiment et ses suggestions propres,
Les contraintes relatives à l'environnement, et notamment la présence d'activité dans le bâtiment pendant la durée des travaux,
Les modalités d'accès sur le site depuis le domaine public.
Les possibilités et difficultés de circulations et de stationnement,
Les sujétions des règlements administratifs en vigueur se rapportant à la sécurité sur le domaine public.
Les possibilités d'installation de chantier
Etc...
L'entrepreneur est tenu responsable de la protection et de la conservation de tous les ouvrages mitoyens, limitatifs et collaborant à la zone d'intervention et ce pendant toute la durée de son intervention.
De ce fait, avant tout démarrage des travaux et si besoin en cours de chantier en fonction des découvertes, l'entrepreneur doit dresser contradictoirement avec la Maîtrise d'œuvre et la Maîtrise d'Ouvrage, un constat des ouvrages concernés.

1.3 SURVEILLANCE ET SECURITE

Dès réception de l'ordre de service de commencement des travaux et ce pendant toute la durée du chantier, l'entrepreneur prendra toutes les dispositions pour assurer pendant toute la durée de ses travaux la surveillance constante et la sécurité générale du chantier dont la responsabilité lui incombe totalement en respectant toutes des demandes et observations du coordonnateur SPS

Prévoir pendant toute la durée des travaux un matériel de secours contre les risques d'incendie et d'effondrement.

Nettoyage permanent des accès de chantier sur les voies publiques et privées ainsi que les abords avec remise en état en fin de chantier dans le cas de détérioration.

- **Prévisions**

Accès au chantier sur le domaine public et privé
Circulation extérieure dans l'emprise de l'établissement
Circulation intérieure dans l'établissement
Aucun matériau ou matériel ne pourra être stocké dans les zones en site occupé

1.4 AMENAGEMENT DE CHANTIER

La fourniture des consommables (eau électricité) sera assuré par le Maître d'ouvrage à ses frais, prévoir raccordement sur les installations existantes en prenant soin de réaliser les raccordements en collaboration avec les services techniques du Centre Pénitentiaire.

Pour la découpe des portes d'accès aux cours Nord (P1 et P2) devra réaliser une palissade en panneau dalle d'OSB 3 ép. 22 mm d'une hauteur de 3.30 m sur ossature en bois avec remplissage fixée sur ossature en basting y compris toute sujétions pour isoler le poste de travail des mouvements des détenus et des agents. La palissade sera équipée d'une porte

Nota les clôtures nécessaires pour le désamiantage seront réalisées par le titulaire du lot désamiantage à ses frais

1.5 BASE VIE

Le titulaire du présent lot aura la charge de la mise en place d'une base vie située à proximité du gymnase dans la partie Nord-Ouest de l'établissement. Voir plan masse au lot 00

La base vie sera composée d'un bloc sanitaire et d'un bungalow d'une surface minimum de 13 m² à usage de salle de réunion et de vestiaires.

Le titulaire du présent lot aura la charge du raccordement des eaux usées de la base vie

Le titulaire du lot 06 plomberie aura la charge de l'alimentation en EAU

Le titulaire du lot 07 ELECTRICITE COURANTS FORTS COURANTS FAIBLES aura la charge de l'alimentation «électrique des équipements de la base vie.

La base vie sera mise en place et en service dès la signature de l'ordre de service et sera maintenue jusqu'à la réception des travaux.

Un service d'entretien de la base vie hebdomadaire sera organisé par le présent lot à sa charge.

2 REGLES DE CONSTRUCTION

Outre les documents de références mentionnés au LOT n°00 les ouvrages devront répondre aux prescriptions des documents techniques unifiés D.T.U., Normes françaises et règlements en vigueur, et ce dans leur dernière mise à jour.
L'ensemble des documents réglementaires est censé être connu de l'entrepreneur et certains règlements ne sont rappelés dans le présent C.C.T.P. qu'à titre exceptionnel, pour attirer l'attention sur un document de parution récente ou sur un détail technique particulier ; ceci afin d'éviter de retranscrire intégralement un texte figurant dans des documents réputés connus de l'entreprise.

2.1 BETON ARME

Sans Objet

2.2 PERCEMENT DE PORTES

Le désamiantage des enduits est à la charge du lot désamiantage (voir diagnostic amiante et lot désamiantage)
Percement de portes par sciage du voile béton (épaisseur 0.30 m), y compris d'étaiements provisoires et d'évacuation des déblais.
Dimensions 1,060 m x 2,180m pour pose d'une porte de dimensions 1.00 m X 2.10 m plus bâtis dormant posé en tableau. Dimensions à confirmer par le lot serrurerie.
Reprise du seuil dans l'épaisseur du voile.
Il est précisé que le titulaire du présent lot et le titulaire du lot 03 (serrurerie) devront impérativement être en capacité découper le voile béton, d'évacuer les éléments de découpe et de poser la porte dans une seule et même journée
L'étude de structure par un bureau d'études ayant obtenu l'approbation du Maître d'œuvre est à la charge de l'entreprise de gros œuvre.
Les plans joints au présent dossier doivent être considérés comme une étude de projet dans laquelle la maîtrise d'œuvre prévoit un principe de réalisation et un dimensionnement des ouvrages à titre indicatif, l'entreprise devra justifier par la fourniture d'un plan d'exécution et d'une note de calcul les ouvrages mis en œuvre.

- **Prévisions**

 Portes d'accès aux cours de promenade en partie Nord de la coursive Est Ouest (P1 et P2) entre les bâtiments A et B et entre les bâtiments B et C

2.3 PERCEMENTS CALFEUTREMENTS :

Percements et calfeutrements pour les autres corps d'état en accord avec les entreprises pour les dimensions et les positionnements.
Mise en place d'un polystyrène ou d'accessoires de fixations.
La prestation comprend le percement du plancher bas du rez de chaussée pour mise en place des canalisations et en mur pour la ventilation et la climatisation.
Fourniture et pose au présent lot de fourreaux en PVC pour passage des réseaux posés par les titulaires des lots plomberie et électricité
Rebouchage y compris toutes sujétions après intervention des lots plomberie et électricité.

- **Prévisions**

 Un percement pour passage des canalisations EU du WC et du lavabo du poste en plancher Ø 125 pour raccordement sur réseau existant dans les galeries techniques du vide sanitaires.

 Deux percements pour passage des fourreaux courants forts et faibles du poste en plancher Ø 125 pour passage dans les galeries techniques du vide sanitaires.

 Deux percements pour sortie de VMC Ø 100 et des canalisations de liaison entre l'unité extérieure et l'unité intérieure Ø 100 dans le mur Sud du poste .

$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$